



Groupement

Oeuvres

Laiques

Annonay

Résidence Jean Jaurès
34 Avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

Domaine du Grand Mûrier
07100 ANNONAY

Tel : 04.75.67.60.01

E-mail : contact@gola07.fr

SITE : www.gola-annonay.asso.fr

Siret : 77622865200025

Société d'Éducation Populaire
D'agrément 07.291.04.1

DANS CE NUMERO

EDITO	Page 1
Zoom sur les écoles	Pages 2 et 3
La page des Associations	Page 4
La page culturelle	Page 5
Libres Propos	Page 6
Nos peines - Le centre de Loisirs	Page 7
Les camps d'Été du GOLA	Pages 8

ÉDITORIAL

Rapport moral de l'Assemblée Générale du 10 Avril 2014

Traditionnellement pour notre assemblée générale, le président se doit de présenter les bilans de l'association ainsi que les projets à venir.

Il y a tout juste un an, j'abordais le bilan de l'année 2012 optimiste et tourné vers l'avenir. Pour cette année 2013 sur laquelle nous allons nous prononcer par un vote, je reste sur la même ligne : optimisme, dynamisme et toujours tourné vers l'avenir. Il n'en reste pas moins que les efforts et travaux de tous, ne portent pas leurs fruits à court terme et que la situation financière de notre association est inquiétante.

2013 fut une année particulière pour le GOLA:

-Le 21 octobre 2013, l'association sous sa forme actuelle a eu 60 ans, événement que nous fêterons dignement le 14 Juin prochain.

-Mars 2013, première organisation du carnaval, précédemment orchestré par l'OMAF, une réussite à l'échelle du bassin, avec la participation de centres aérés des communes voisines et de nos amis éclairés.

-Octobre 2013, la renaissance de l'ancienne cuisine sous forme de cuisine pédagogique. Des ateliers sont mis en place pour les enfants, les adultes, les classes de découvertes, un partenariat existe avec le réseau PREO.

-Septembre 2013, création d'une « Direction du GOLA » nouvelle fonction dont le rôle est de coordonner l'action de l'association.

-Plus tôt dans l'année, montage de dossiers classes découvertes, avec 6 thèmes proposés aux écoles primaires et maternelles du département, en partenariat avec la FOL. Nous accueillerons 4 classes cette année.

Tout au long de l'année :

-Rencontre avec nos partenaires financiers CAF, Mairie d'Annonay, Conseil Général et DDCS (ex DDJS)

-La lettre, avec une parution trimestrielle, est maintenant bien lancée, elle est le fruit d'un travail colossal de la Commission Laïcité et Droits de l'Homme.

-Lancement d'une extension de notre hébergement, projet en cours qui sera présenté en Conseil d'Administration.

Tout cela sans oublier le travail quotidien de nos bénévoles, que je tiens personnellement à remercier, ainsi que le personnel du GOLA, qui permet d'accueillir des jeunes tout au long de l'année.

2014 va être une année difficile d'un point de vue financier, j'en appelle à la responsabilité de tous, à tous les échelons de l'association, mais elle va être magnifique dans la réalisation de nos projets (section ados entre autres) et la réussite de notre engagement pour la défense des valeurs de l'école publique !

Séverin Poinas

Zoom sur les écoles publiques de la ville

L'École élémentaire Van Gogh

Adresse : rue Jacques Prévert 07100 Annonay

Tel : 04.75.33.23.50 - Fax :

Direction : Mme JAY MANSON rachel

Psychologue (RASED) : Mme LANGJAHR

Garderie et restaurant scolaire sur le site de l'école



L'école élémentaire Van Gogh est située dans le quartier de La Lombardière, face au collège du même nom.

Nous avons six classes du CP au CM2, mais également une classe d'Intégration scolaire (CLIS) qui accueille des élèves porteurs de handicap.

Au rez-de-chaussée de notre école est basé le SESSAD qui emploie de nombreux professionnels de santé.

L'équipe enseignante est composée de 8 enseignants (dont la directrice Mme Jay-Manson Rachel). Nous bénéficions également de l'intervention du RASED (Réseau d'aide scolaire) par la présence de Mme Langjahr (psychologue scolaire) et Mme Mourin (maîtresse spécialisée). Une professeure de musique (Annie Van Herpe) et des éducateurs sportifs, mis à disposition par la mairie, interviennent dans les classes en co-éducation avec les enseignants.

L'école a la chance d'être soutenue par une Amicale Laïque gérée par des parents d'élèves. Cette association très dynamique œuvre beaucoup pour récolter des fonds afin de permettre aux différents projets de l'école d'être réalisés.

Les projets de 2013-2014 :

4 classes ont participé au projet école et cinéma. Il permet aux élèves d'aller trois fois au cinéma dans l'année avec leur enseignant à partir d'une sélection de l'Education Nationale.

Les CP-CE1 et les CE2 sont allés visiter le musée de Soyons spécialisé dans la période de la Préhistoire.

Les CP-CE1 et la CLIS partent 2 jours en classe de découverte sur le site du Grand Mûrier au mois de juin. Ils feront de la course d'orientation, de la cuisine et connaîtront certainement leur première expérience de vie en collectivité en dehors du cercle familial.

Les CM1 et CM2 partiront faire de l'orientation à Roiffieux.

Les projets pour 2014-2015 :

Plusieurs classes veulent monter un projet avec le GAC (Groupement d'Art Contemporain) d'Annonay, afin de faire découvrir ce lieu d'exposition et de devenir à leur tour des artistes en herbe.

Les classes de grands devraient partir en classe de découverte.

L'École Maternelle Alphonse DAUDET

Adresse : La Lombardière rue J.Prévert

Tél : 04.75.33.18.14

mail : ec-madma@inforoutes-ardeche.fr

Accueil des enfants de 2 à 6 ans

Garderie et restaurant scolaire dans les locaux de l'école élémentaire Van Gogh.

Située à proximité du Parc de la Lombardière, elle bénéficie d'un cadre de vie favorable :

Dans la continuité de l'école élémentaire Van Gogh, elle





Inaugurés en 1975, elle présente, d'abord un vaste parking d'accès, puis des locaux de plein pied, spacieux et aérés, lumineux et colorés, dans un environnement verdoyant de qualité, loin de la circulation.

Les enfants de 2 à 6 ans profitent avec plaisir d'une cour spacieuse et ombragée, équipée de matériel de cour et de 2 grands bacs à sable couverts. Une aire de verdure arborée leur permet de découvrir la nature en toute saison et d'expérimenter le jardinage dès le retour des beaux jours.

Les espaces et l'équipement de l'école facilitent une utilisation optimum des locaux et des moyens.

Une équipe de 3 enseignantes, assistées de 3 ATSEM, assure le fonctionnement de cette école à 3 classes dont l'effectif évolue positivement.

La classe des GS s'initie à la natation à la piscine de Vaure et aux activités organisées au gymnase Levert par l'Annonéenne.

Apprendre à comprendre et respecter le monde vivant est l'une des préoccupations des maîtresses et des enfants :



Durant le cycle 1, outre le jardinage, souvent accompagné de roulades dans l'herbe sous les grands arbres du jardin de l'école, chaque classe profite d'une ou plusieurs sorties au contact de la Nature.

L'année dernière, **les 3 classes** ont découvert, avec beaucoup d'étonnement, **la vie des bords de l'eau, sur la Vocance**, avec l'aide de Maud, animatrice du syndicat des 3 rivières.

Cette année, grâce au programme et à l'accueil très adapté des animateurs de la **ferme Tiallou**, les enfants de **Moyenne et Grande sections** se sont passionnés pour la **découverte des animaux, des produits, des vieux outils et des activités liées à la terre.**

Les Petits et Tout-Petits sont impatients de se rendre, courant Mai, à **St Victor** pour profiter à leur tour de toutes ces découvertes, **dans la ferme ardéchoise de Saute-lièvre**, accueillante et préservée dans son décor naturel.

Ces sorties sont en grande partie financées grâce aux efforts d'une **Amicale Laïque dynamique** regroupant l'école maternelle DAUDET et élémentaire Van Gogh. Très motivés, les parents organisent plusieurs manifestations et terminent chaque année par la fête de l'école, au cours de laquelle, les élèves sont heureux de présenter à leurs familles, le petit spectacle qu'ils leur ont patiemment préparé.

Préserver le plaisir d'apprendre, mais aussi de jouer, avoir conscience de la chance d'aller à l'école, n'est – ce pas ce qui doit rester quand on a tout oublié ?

L'équipe éducative et la directrice Martine BUONO



La page des Associations

L'Association A.P.A.J.H.

Dans un précédent numéro, nous vous avons présenté l'association A.P.A.J.H (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés)

Nous souhaitons faire connaître nos services sur le bassin d'ANNONAY :

Le **S.E.S.S.A.D (Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile)**

Situé dans l'Ecole Primaire Vincent VAN GOGH rue jacques PREVERT **07100 ANNONAY tél : 04.75.32.12.23**

mail : sessad.annonay@apajh07.fr

Créé en 1981. Il a pour fonction l'accompagnement d'enfants de 6 à 20 ans.

Depuis septembre 2008 sa capacité d'accueil est de 30 enfants / jeunes de 6 à 20 ans, avec agrément déficience motrice et déficience intellectuelle moyenne avec ou sans troubles associés sur un rayon d'action de 30 km autour d'Annonay (Interventions sur le département de la Loire-la Drôme-l'Isère-l'Ardèche).

L'admission est soumise à une notification de la CDA (Commission des droits à l'Autonomie)

L'équipe apporte un soutien et un accompagnement dans

tous les lieux de vie des jeunes : en milieu scolaire et d'apprentissage : école maternelle, élémentaire, collège, lycée, MFR Maison Familiale rurale, CFA centre de Formation pour Adultes ...

CLIS : Classe d'intégration Scolaire ; **UPI** Unité Pédagogique d'Intégration. Dans la vie sociale ; centres de loisirs centres sociaux, clubs sportifs ...Au domicile familial ou/et dans les locaux du service.

L'Equipe est composée de : **1 Directeur de structure, 1 médecin, 1 pédopsychiatre, 1 psychologue, 2 psychomotriciennes, 2 orthophonistes, 1 ergothérapeute, 2 kinésithérapeutes, 2 éducateurs spécialisés, 1 assistante sociale, 1 secrétaire.**

Le **C.A.M.S.P (Centre d'Action Médico- Sociale Précoce)**

Situé place du Champ de Mars **07100 ANNONAY (côté chapelle ancien hôpital). Tél : 04.75.67.76.20**

Aucune condition d'admission, une simple démarche des familles suffit. Capacité d'accueil de 30 enfants

Créé en 1987. CAMSP polyvalent : déficiences sensorielles, motrices ou intellectuelles

Suivi d'enfants de 0 à 6 ans sur un rayon d'action de 30 km autour d'Annonay.

Action de dépistage, diagnostic, rééducations dans les locaux du service.

L'équipe apporte une aide dans tous les lieux de vie des

jeunes enfants : en milieu scolaire dans les écoles maternelles, lieux d'accueil crèche, halte-garderie, assistantes maternelles.

Accompagnement des familles.

L'Equipe est composée de : **1 Directeur de structure, 1 Pédiatre, aussi directeur médical, 1 pédopsychiatre, 1 psychologue, 2 psychomotriciennes, 2 orthophonistes, 1 ergothérapeute, 1 kinésithérapeute, 1 éducatrice spécialisée, 1 assistante sociale, 1 secrétaire.**

Le **C.M.P.P (Centre Médico-Psycho- Pédagogique du haut Vivarais)**

Place du Champ de Mars **07100 ANNONAY (ancien hôpital). tel : 04 75 33 21 34**

Aucune condition d'admission, une simple démarche des familles suffit. **Consultations, soins, rééducations, psychothérapies** dans le cadre d'un **accompagnement global.**

Pour aider à résoudre : des difficultés psychologiques, des troubles du langage, des difficultés dans la vie scolaire, des troubles et retards psychomoteurs ou psychosensoriels.

Les liens avec le milieu scolaire sont importants : l'école

est très souvent le lieu de « dépistage » des difficultés d'apprentissages ou des troubles du comportement des enfants. D'une part elle informe les parents des réponses qui pourraient être apportées par le CMPP à ces difficultés et d'autre part le CMPP participe aux équipes éducatives concernant les enfants qu'il accompagne.

L'équipe d'intervenants est composée de psychologues, psychomotriciens(nes), orthophonistes, assistante sociale, secrétaire sous la direction d'un directeur et d'une directrice médicale.

L'APAJH ARDECHE gère aussi

Une antenne du **CMPP d'ANNONAY** à **SAINT AGREVE** depuis 2005.

Un **SESSAD** et un **CAMSP** à **TOURNON**, un **CAMSP** à **AUBENAS**.

Un **CMPP** à **AUBENAS** avec antenne à **SAINT CIRGUES en MONTAGNE, VILLENEUVE de BERG et LABLACHERE**

Un **CMPP** à **TOURNON** avec antenne à **GUILHERAND GRANGES et VERNOUX**

Débats sur la fiscalité , quelques enjeux

Les fonctions de l'impôt et la justice fiscale

L'article 13 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) justifie ainsi l'impôt « *Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les Citoyens, en raison de leurs facultés.* »

Cet article précise une première fonction de l'impôt, couvrir les dépenses. Deux autres fonctions se sont ajoutées au cours du XX siècle : réduire les inégalités et orienter les comportements économiques (favoriser l'investissement en logement, la natalité, les économies d'énergie etc.) A ce titre, on ne peut pas se priver de la fiscalité écologique (cf débat sur l'écotaxe) car c'est en touchant au porte monnaie , en corrigeant le signal prix imparfait du marché que les agents économiques, en particulier les consommateurs, feront attention à leur consommation.

De plus, il ne faut pas oublier la fonction politique de l'impôt, à savoir le marquage du sentiment d'appartenance à la collectivité : ainsi est prôné un impôt européen pour renforcer le sentiment européen ou le fait que tous les citoyens devraient payer un impôt sur le revenu.

Des principes du bon impôt

L'article 13 précédent précise également les conditions du bon impôt (*contribution également répartie, en raison de leurs facultés*) : la fraude, l'exil contemporain vers les paradis fiscaux sont des ruptures de solidarité et d'égalité. Cet article autorise une lecture de la justice en termes de progressivité mais certains courants refusent cette approche considérant que la progressivité est confiscatoire.

Le débat actuel sur le « ras le bol fiscal » ;

C'est une question qu'il faut considérer dans le temps long. Des seuils d'imposition jugés impossibles il y a un siècle ont été franchis à l'occasion de guerres ou de crises. Tant que les impôts rentrent dans les caisses de l'Etat, il y a consentement fiscal.

Les économistes libéraux pointent les effets présumés pervers de la fiscalité : trop d'impôt tue l'impôt, en diminuerait le rendement et minerait la compétitivité des entreprises, la création d'emploi et les incitations à travailler, à épargner et à investir : la vérification empirique est encore à établir. Les comparaisons géographiques manifestent des économies compétitives avec des niveaux de fiscalité très différents (cf Etats Unis d'Amérique contre pays scandinaves)

Cependant dans un contexte de mondialisation et de course au moins-disant fiscal, il y a de fortes pressions à diminuer les taux de pression fiscale notamment pour les facteurs les plus mobiles (capitaux).

Le consentement à l'impôt est aussi lié à ce que l'impôt permet d'accéder : à quels services permet-il d'accéder, qu'est-ce que la puissance publique peut faire en matière de redistribution, de lutte contre les inégalités ? Il est relié aux valeurs des sociétés notamment sur la balance individu /collectif.

Baisser les impôts signifie à terme une baisse des dépenses si l'on ne veut pas augmenter le déficit public. Même en améliorant l'efficacité, en évitant les doublons, il faudra couper dans des services ou dans des prestations sociales : lesquels(les) ? au détriment de qui ? Autant de choix rarement explicités. Les ménages devront alors financer directement des services antérieurement assurés par l'Etat.

D'autres principes seraient aussi à approfondir : la simplicité de l'impôt, sa compréhension aisée, sa stabilité dans le temps.

Charte des langues régionales : promotion des langues régionales ou destruction de la République une et indivisible ?

Faisant suite à une promesse électorale du candidat François Hollande, le premier ministre Jean-Marc Ayrault avait inscrit en première lecture la ratification de la Charte des Langues Régionales et Minoritaires à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale le 28 Janvier dernier. Et ce, en dépit d'une opposition déclarée du Conseil d'Etat qui avait donné un avis négatif.

Un petit retour en arrière : Rappelons que la « Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires » est un traité du Conseil de l'Europe de 1992, signé par la France en 1999, mais non ratifié. En effet le Conseil constitutionnel dans sa décision de 1999 avait rappelé que la Charte européenne n'était pas conforme à la Constitution au regard de l'article 2 « **La langue de la République est le français** » ; la France ne peut donc ratifier la Charte européenne que si elle modifie d'abord sa Constitution.

En 1999 de très nombreux citoyens s'étaient prononcés pour l'unicité et l'indivisibilité de la République et contre la charte. Ce mouvement d'opinion, avait culminé dans une manifestation à Paris organisée par de nombreuses organisations laïques et réunissant 10 000 personnes. En plus de cela la décision du Conseil Constitutionnel du 15 juin 1999, avait conduit à l'abandon du projet de ratification.

Il faut regarder précisément en quoi consiste ce texte du Conseil de l'Europe, soumis à la ratification des Etats.

Si la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires avait pour but de promouvoir les cultures locales en permettant que soit conservées ces langues comme un élément de notre culture, personne ne pourrait être contre.

Mais s'agit-il de cela ?

Voyons par exemple ce qui est écrit dans le chapitre « **Autorités administratives et services publics** » :

« Dans les circonscriptions des autorités administratives de l'Etat dans lesquelles réside un nombre de locuteurs de langues régionales ou minoritaires qui justifie les mesures ci-après et selon la situation de chaque langue, les Parties s'engagent, dans la mesure où cela est raisonnablement possible ;

1 - à veiller à ce que ces autorités administratives utilisent les langues régionales ou minoritaires ;

- à veiller à ce que ceux de leurs agents qui sont en contact avec le public emploient les langues régionales ou minoritaires dans leurs relations avec les personnes qui s'adressent à eux dans ces langues ;

- à veiller à ce que les locuteurs de langues régionales ou minoritaires puissent présenter des demandes orales ou écrites et recevoir une réponse dans ces langues ;

- à veiller à ce que les locuteurs des langues régionales ou minoritaires puissent soumettre valablement un document rédigé dans ces langues ;

2 - à mettre à disposition des formulaires et des textes administratifs d'usage courant pour la population dans les langues régionales ou minoritaires, ou dans des versions bilingues ; (...)

3 - à permettre aux autorités administratives de rédiger des documents dans une langue régionale ou minoritaire. » (...)

Pour consulter l'intégralité des textes : <http://www.axl.celan.ulaval.ca/europe/chartepreambule.htm>

A l'heure où les services publics sont de plus en plus attaqués, la mise en place de cette charte, entrainerait l'explosion intégrale de tous ceux-ci. **Les employés devraient se soumettre au régime du bilinguisme. Chaque administration fonctionnerait selon le principe de la « République locale » !**

D'autre part, la charte oblige à délimiter le territoire des langues pour en faire des entités légales. **Du coup, ne sont nullement concernées les langues issues de l'immigration (portugais, roumain, arabe, etc...) qui ne sont liées à aucun territoire particulier.**

La multiplication des « milieux distincts », c'est la distinction des droits, le développement du communautarisme. Associé à l'acte III de la décentralisation qui donnera le pouvoir réglementaire aux futures régions, ce serait des lois, des décrets, des circulaires différentes d'une région à une autre, c'est-à-dire **des droits différents sur tout le territoire.**

Ce serait la dislocation de la République une et indivisible !

Hommage à Loulou



Loulou lors de la remise de sa médaille des éclaireurs Juin 2011



Notre amie Loulou nous a quittés.

La grande famille des Éclaireuses et Éclaireurs de France et ses amis du GOLA se sont regroupés autour des familles Frégevu et Nodin le 12 mai au cimetière d'Annonay pour accompagner avec une grande tristesse Loulou dans sa dernière demeure.

Avec James son mari, elle s'implique dans le groupe des Éclaireurs dès sa création. De 1957 à 2002, elle en assure la trésorerie et elle est en charge de l'intendance lors des camps d'été.

Membre du GOLA depuis toujours, elle fit longtemps partie du bureau et participa au Conseil d'Administration jusqu'à ces dernières années.

Profondément attachée aux valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'environnement, elle fut un exemple pour les jeunes qu'elle aimait avoir autour d'elle.

Son humour, son sourire, sa bonne humeur resteront gravés dans nos souvenirs.

Au revoir, Loulou !



61 Chemin du Gd Mûrier

07100 ANNONAY

Tél. : 09.75.97.09.07

www.gola-annonay.asso.fr

animation@gola07.fr

**Du 7 juillet
Au 31 aout 2014**

**Enfants de 3 à 14 ans
Début des inscriptions le
Vendredi 13 et
Samedi 14 juin**

« Les cinq éléments »
Train de l'Ardèche,
parc des Oiseaux,
Lacs, Grands Jeux...

« On se jette à l'eau »
Piscines, Lacs de Devesset et de Saint Donat, Sortie à la Mer, journées Festives

PROGRAMMES EN LIGNE : www.gola-annonay.asso.fr

**ADHESION au GOLA
année 2013-2014 -
avec abonnement électronique
au journal ENVOL**

Adhérer au **GOLA** est une nécessité pour fréquenter les activités mises à la disposition des familles, des adultes et des enfants.

Y adhérer c'est recevoir **ENVOL** le journal mensuel de la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche et « la lettre du **GOLA** » aux quatre saisons.

INDIVIDUEL 22 € COUPLE 40 €

Envoyer adhésion et chèque à GOLA
34 avenue de l'Europe 07100 ANNONAY
ou 61 chemin du grand Mûrier 07100 ANNONAY

NOM :
Prénom :
Adresse :
.....
Adresse internet
@.....

Souhaite adhérer au GOLA et recevoir « la lettre du **GOLA** » et le Journal **ENVOL** édité par la F.O.L. 07 .

Si vous ne vous souvenez pas d'avoir payé votre adhésion 2013-2014 ou d'avoir communiqué votre adresse mail demandez au secrétariat du GOLA : contact@gola.fr qui

MER

Au Grau d'Agde



Du lundi 7 au samedi 12 juillet

7 / 10 ans... 14 places

Séjour en hébergement Sous toile en camping ***

Avec piscine Baignade, Sortie aqualand découverte, Grands jeux, veillées.

Tarifs : Annonay 360 € / Extérieur 377 €

KARTING

Sud de l'Ardèche



Du lundi 14 au samedi 19 juillet

7 / 10 ans - 7 places

Du lundi 21 au samedi 26 juillet

11 / 15 ans...7 places

Séjour en hébergement sous toile en camping *** avec piscine. 4 séances

d'activités au choix : découverte, grands jeux, veillées.

Tarifs : Annonay 382 € / Extérieur 398 €

EQUITATION

Sud de l'Ardèche



Du lundi 14 au samedi 19 juillet

7 / 10 ans - 7 places

Du lundi 21 au samedi 26 juillet

11 / 15 ans - 7 places

Séjour en hébergement sous toile en camping *** avec piscine.

4 séances d'activités au choix, découverte, grands jeux, veillées.

Tarifs : Annonay 382 € / Extérieur 398 €

MER

A Hyères



Du lundi 4 au samedi 9 août

11/15 ans...14 places

Séjour en hébergement Sous toile en camping *** Avec piscine Baignade, sortie Aqualand, Découverte, Grands jeux, veillées.

Tarifs : Annonay 371 € / Extérieur 387 €

G.O.L.A.

SÉJOURS D'ÉTÉ 2014

61 Chemin du Grand Mûrier 07100 ANNONAY

Tél. : 04.75.67.60.01 e-mail : animation@gola07.fr